







**DURÉE: 4 JOURS** 

PRIX : 2 365 € HT

en sus 60 € HT pour l'examen,les frais de dossier et la certification. Les certificats sont délivrés par l'INERIS.

Les repas sont offerts

### **SESSIONS:**

A - 14>17 mai 2019 / Dunkerque B - 19>22 nov. 2019 / Martigues (La Mède)





Formations organisées sur une unité pédagogique industrielle à taille réelle (en photo ci-dessus) avec notre partenaire OLEUM, centre de formation européen de TOTAL.

## PUBLIC

Technicien, ingénieur, chef de chantier, superviseur etc. en bureau d'études, maintenance, installation de matériel non électricité ATEX.



# REF RA81

# Ism-ATEX NIVEAU 2 NON ÉLECTRIQUE (mécanique) "TERRAIN"

## **OBJECTIFS**

Garantir le respect des règles d'intervention et les mises en œuvre techniques visà-vis de la conception et/ou la réalisation et/ou la maintenance de l'installation dont la personne a été désigné responsable.

Garantir la définition des outils et des équipements utilisés.

Encadrer des techniciens disposant d'un certificat de compétence Ism-ATEX niveau 1.

Assurer la traçabilité des interventions réalisées.

Intervenir seul, sous sa propre responsabilité, en ayant les compétences nécessaires pour prendre une décision se rapportant directement à son intervention.

## **LES + DE CETTE FORMATION**

Formation opérationnelle dont 1 journée consacrée à la mise en situation des compétences sur une unité pédagogique à taille réelle (ancienne raffinerie). Formateur ayant une forte expérience pratique sur les sites industriels.

# **CONTENU**

- Le contexte réglementaire et normatif.
- Les phénomènes d'explosion de gaz/vapeurs et de poussières. Grandeurs caractéristiques associées.
- La réglementation applicable aux exploitants industriels utilisateurs de matériels ATEX (directive 1999/92/CE).
- Le principe du classement de zone gaz et poussières.
- L'articulation et le contenu du Document relatif à la -protection contre les explosions (DRPCE).
- L'analyse de risque des matériels non ATEX implantés en zone ATEX pour validation dans le DRPCE.
- La réglementation concernant les matériels destinés à être installés et utilisés en atmosphère explosible (directive 2014/34/UE).
- · Les différents modes de protection normalisés des matériels non électriques.
- Le marquage ATEX des matériels non électriques et son interprétation.
- Les bonnes pratiques de maintenance et d'inspection des matériels ATEX sur site.
- Le référentiel Ism-ATEX et la démarche de certification Ism-ATEX niveau 2 non électrique (mécanique).
- Évaluation par questionnaire.